

**NOTE SYNTHETIQUE SUR LES COMPTES
ADMINISTRATIFS 2020 DE LA COMMUNE DE
LIEVIN**

Chaque année, la Commune détermine les résultats de l'exercice budgétaire écoulé. Elle dispose de plusieurs budgets pour chacun desquels il convient de déterminer les résultats de l'exercice. Toutefois, l'analyse la plus pertinente est la présentation consolidée de ces résultats. Ces derniers sont repris ci-après.

1/ Les résultats de l'exercice 2020:

Pour 2020, le résultat cumulé de la Ville (tous budgets confondus) est de 10,34 millions d'euros. Ce résultat a augmenté entre 2019 et 2020 de 21,2 %.

Comptes administratifs 2020	Montant de l'excédent 2019 (pour mémoire)	Montant de l'excédent 2020
Budget principal	6 087 353,86	6 591 247,99
Budget Annexe Halle Couverte	17 424,36	7 232,35
Budget Annexe Locations de Salles	10 225,05	75 452,00
Budget Annexe Nauticaa	409 441,21	701 801,68
Budget Annexe Production d'Energie	68 847,37	74 749,58
Budget Annexe Lotissement Grand Siècle	1 238 461,53	1 704 048,15
Budget Annexe Lotissement La Sablière	706 042,46	1 181 224,35
TOTAL	8 537 795,84	10 335 756,10

Ce résultat (ou « excédent ») est réutilisé sur l'exercice suivant et contribue ainsi à financer les projets de l'exercice à venir.

Plus l'excédent est significatif et progresse, plus la Commune dispose de ressources supplémentaires sur l'exercice suivant et assure des marges de financement pour l'avenir. La Commune disposera donc de marges de manœuvre supplémentaires pour préparer son Budget Primitif 2021.

Mais l'analyse des seuls résultats n'est pas suffisante pour juger de la solidité financière, et l'analyse d'un certain nombre de ratios financiers est indispensable.

2/ Les principaux ratios financiers de la Commune au 31/12/2020

A la clôture de l'exercice 2020, la Commune de LIEVIN présente des ratios financiers consolidés satisfaisants, ces derniers sont repris ci-dessous :

Ratios d'information financière	Signification des ratios	Chiffres de la Commune pour 2020	Chiffres de la moyenne nationale de la strate	Analyse
Ratio 1: Dépenses réelles de fonctionnement / population	il mesure la part des dépenses en euro consacré par la commune pour un habitant.	1 146 € par habitant	1 223 € par habitant	La commune consacre 1 146 € par habitant, soit un peu moins que l'année précédente et que la moyenne de la strate. La crise sanitaire a modifié la cartographie des dépenses et le volume, ce qui explique principalement ce constat.
Ratio 2: Produit des impositions directes / population	il mesure la part que l'impôt perçu par la Commune représente par habitant	524 € par habitant	645 € par habitant	La Commune dispose d'une ressource fiscale par habitant toujours inférieure à la moyenne observée.
Ratio 3: Recettes réelles de fonctionnement / population	il mesure la part des recettes encaissées par la Commune par habitant	1 574 € par habitant	1 417 € par habitant	Le montant des recettes encaissées par habitant de la Commune est supérieur à la moyenne de la strate, comme l'année précédente. Ce constat se justifie non seulement par le niveau de dotation plus important (notamment la Dotation de Solidarité Urbaine) que la Commune perçoit par rapport à d'autres communes, mais également par un taux de recouvrement de ses recettes qui progresse une nouvelle fois.
Ratio 4: Dépenses d'équipement brut / population	il mesure la part de budget consacré en investissement par la Commune pour un habitant	339 € par habitant	303 € par habitant	La Commune réalise chaque année un effort d'investissement significatif et ce ratio en témoigne puisque le montant consacré en investissement par habitant est supérieur à celui de la moyenne de la strate.
Ratio 5: Encours de dette / population	il mesure le poids de la dette contracté par la Commune par habitant	1 204 € par habitant	1 050 € par habitant	Le poids de la dette de la Commune continue de diminuer, bien qu'il reste encore au-dessus de celui de la moyenne de la strate.
Ratio 6: Dotation Globale de Fonctionnement / population	il mesure le montant de la dotation versée par l'Etat et perçue par la Commune pour un habitant	604 € par habitant	199 € par habitant	La Commune perçoit chaque année, comme toutes les communes, une dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat. Celle perçue par la Commune, rapportée à la population, est supérieure à la moyenne de la strate. La Ville fait partie des communes qui perçoivent un niveau de

				dotations plus élevé, en raison de la situation fragile du territoire communal, et ce qui permet de compenser le niveau du produit fiscal par habitant moins élevé.
Ratio 7: Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	il mesure la part des dépenses en personnel dans le budget des dépenses de fonctionnement	56,9 %	61,3 %	On constate que la Ville n'est pas en sur-effectif puisqu'elle dispose d'un ratio inférieur à celui des villes de même taille.
Ratio 8: Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	il mesure la part que représentent les dépenses de fonctionnement et la dette sur le budget des recettes de fonctionnement	82,5 %	93,7 %	Le remboursement en capital de la dette et l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la Commune représentent 82,5 % des recettes de fonctionnement perçues. Le solde correspond à l'excédent et l'autofinancement dégagé pour l'investissement. Ce ratio diminue par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une légère baisse de nos charges de fonctionnement mais surtout d'une baisse de notre dette.
Ratio 9: Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	il mesure la part des dépenses d'équipement brut financée par les recettes de fonctionnement.	21,5 %	21,4 %	La Commune parvient à consacrer 21,5 % de ses recettes réelles de fonctionnement au financement de ses dépenses d'investissement, soit sensiblement le même volume que les communes de même strate.
Ratio 10: Encours de dettes / recettes réelles de fonctionnement	il mesure le poids de la dette de la Commune	76,9 %	74,1 %	Ce ratio permet de mesurer le niveau d'endettement de la Commune. Ce taux d'endettement a continuellement diminué ces dernières années. Il est au niveau de la moyenne de la strate.

Sources : DGFIP – comptes de gestion – opérations réelles / Les finances des collectivités locales 2020 - Population INSEE 2018 / année de référence 2015 – calculs DGCL – moyenne de la strate 20 000 à 50 000 hab

L'analyse de ces ratios et leur comparaison à la moyenne de la strate montre que la Commune affiche une situation financière stable et solide.

La Commune a dépensé un peu moins de crédits en fonctionnement que l'année précédente, ce qui s'explique d'une part par la crise sanitaire qui a entraînée l'annulation de plusieurs manifestations, et d'autre part par une rigueur de gestion des services de la Commune afin de prioriser les dépenses d'investissement. D'ailleurs le ratio de dépenses d'investissement (dépenses d'équipement) au regard de la population est une nouvelle fois plus élevé que celui de la moyenne de la strate, ce qui confirme la volonté de la Commune d'être entreprenante en investissement.

Par ailleurs, et comme chaque année, la Commune bénéficie d'un haut niveau de dotations de l'Etat, au regard de la situation fragile du territoire communal et d'un niveau de recettes fiscales moins élevé que dans les autres communes.

Enfin le taux d'endettement de la Commune est très satisfaisant, et se situe juste au-dessus de celui de la strate, mais il est à préciser que les derniers chiffres de la strate publiés sont ceux de 2015, et au regard de l'analyse de la situation des communes cette année, ce taux a dû augmenter.

Pour être tout à fait complet et exhaustif sur la situation de la commune et son évolution, il convient de s'attarder sur les niveaux d'épargne de la commune et sa capacité à se désendetter.

3/ L'épargne et la capacité à se désendetter de la Commune

Il s'agit là d'éléments essentiels qui permettent de vérifier que la Commune se « porte » bien financièrement et qu'elle maîtrise son endettement, dans un contexte budgétaire de plus en plus délicat.

<i>Chiffres en millions d'euros</i>	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Epargne brute	10,3	9,8	8,27	8,72	7,32	8,98
Capital à rembourser au 31 décembre	8	6,8	6,64	5,95	5,24	4,75
Epargne nette	2,3	3	1,63	2,77	2,08	4,23
Capacité de désendetterment (en années)	3,9	4,2	4,5	4,3	5,1	4,2
Taux d'endettement (en %)	77 %	95 %	80,6 %	75,75 %	76,10 %	76,90 %

Avant d'entamer l'analyse et la lecture de ce tableau, ci-dessous figure une définition de chacun des concepts repris.

Epargne Brute : Elle correspond, en fin d'exercice, à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. La différence doit permettre de couvrir le capital de la dette à rembourser sur l'exercice, il s'agit d'une obligation.

Epargne Nette : Elle correspond à l'épargne brute obtenue ci-dessus, à laquelle on soustrait le capital de la dette à rembourser sur l'exercice. Le solde doit être au minimum égal à zéro et au mieux être positif. Ce solde positif constitue une ressource propre de la Commune qu'elle affecte à ses dépenses d'investissement. Il est donc essentiel que les épargnes brute et nette soient les plus

importantes possibles, et ces deux éléments sont donc deux indicateurs essentiels sur la situation financière de la Commune et sa capacité à investir.

Capacité de désendettement : Elle correspond au nombre d'années nécessaires à la Commune pour rembourser intégralement sa dette, si elle n'investit pas et qu'elle consacre toute son épargne au remboursement. Le seuil d'alerte se situe à 11 ans. Plus le nombre d'années est faible, plus la situation de la Commune par rapport à sa capacité à se désendetter est bonne.

Au regard de ces explications, l'analyse qui est faite des données chiffrées de la Commune est la suivante.

Le niveau d'épargne brute, qui permet donc d'apprécier la bonne santé financière de la Commune, a progressé en 2020 en raison d'une diminution des dépenses de gestion (-4,3 %) plus importante que celle des recettes (-2 %). La crise sanitaire a donc eu un impact sur les recettes, mais la baisse plus importante des dépenses a permis de compenser cet impact. Cette baisse des dépenses résulte de l'annulation d'un certain nombre de manifestations en raison de la pandémie.

La nouvelle diminution de la dette à rembourser a permis de faire progresser le niveau de l'épargne nette (qui pour mémoire est le résultat de l'épargne brute – le remboursement de la dette). Il ressort de ces constats des niveaux d'épargne en nette amélioration et qui contribuent donc au financement d'une partie de nos investissements.

Parallèlement la capacité de la Commune à se désendetter s'est améliorée également, passant de 5,1 ans à 4,2 ans, ce qui est très positif et bien loin du seuil d'alerte situé à 11 ans.

4/ Les autres éléments essentiels de la Collectivité au 31 décembre 2020 et les orientations de l'année à venir :

En dehors de ces éléments financiers, ci-dessous figurent des informations relatives au personnel et aux effectifs de la collectivité.

Au 31 décembre 2020, la Ville de LIEVIN compte 625 agents représentant 517,9 équivalent temps plein (-4,56 % par rapport à 2019).

Un budget de 20,3 millions d'euros a été dépensé au titre des charges de personnel en 2020. La Commune est très vigilante à la maîtrise de l'évolution des charges de personnel, mais elle est contrainte de tenir compte des évolutions législatives, de la hausse des cotisations patronales, facteurs extérieurs à la décision de la collectivité mais qui ont un impact sur le montant de l'enveloppe.

Les stratégies d'optimisation (recrutement, mobilité, absentéisme) inhérentes à la politique Ressources Humaines mise en place et associées aux efforts de chaque service en matière de réflexion organisationnelle ont permis d'obtenir une bonne maîtrise de la masse salariale en 2020. Pour 2021 la proposition de budget sera de l'ordre de 22 millions d'euros.